

Type de document	GUIDE	Évaluation de l'identification de l'utilisateur lors du soin repas	
Version	002	Date	19/04/2021

Sommaire

PROTOCOLE DE L'AUDIT CLINIQUE CIBLE	2
1. Le champ d'application	2
2. Les critères d'inclusion	2
3. Le type d'étude	2
4. Les sources et les modes de recueil des données	2
5. La taille de l'échantillon	2
6. La période d'évaluation	2
7. Référentiels	2
GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE	2

PROTOCOLE DE L'AUDIT CLINIQUE CIBLE

A la demande des membres du GRIVES PACA, nous vous proposons un audit flash sur l'identification de l'utilisateur lors du soin repas.

1. Le champ d'application

L'évaluation concerne toute structure dans laquelle sont servis des repas soit en salle à manger soit en chambre. Cet audit se limite au champ relevant de l'identitovigilance et ne traite pas du processus de préparation et du service des repas.

2. Les critères d'inclusion

Ensemble des repas servis au sein de la structure

3. Le type d'étude

Il s'agit d'une évaluation observationnelle prospective.

4. Les sources et les modes de recueil des données

Les sources des données sont l'observation de la vérification de la concordance entre la prescription nominative du régime ou texture dans le dossier patient ou le dossier unique informatisé (format papier ou informatisé) et la distribution du repas servi.

Le recueil des données est réalisé par les professionnels concernés (auditeurs) et placés sous la responsabilité du coordonnateur de l'audit clinique de chaque structure qui en assure la conservation et la confidentialité. Le coordonnateur de l'audit est chargé de vérifier la qualité des données : exhaustivité, exactitude, précision et cohérence.

5. La taille de l'échantillon

Pour être représentatif, l'échantillon doit être d'au moins de 30 observations par service / structure.

6. La période d'évaluation

L'évaluation se déroule sur une période de six semaines maximum.

7. Référentiels

- [Référentiel national d'identitovigilance \(volets 1 à 3\)](#)
- [HAS. Manuel certification des établissements de santé pour la qualité des soins. Octobre 2020](#)
 - o Critère 2.3-01 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge.
- Qualité de vie en Ehpad (volet 2) Organisation du cadre de vie et de la vie quotidienne, ANESM, juin 2011
- FICHE 1. Mauvaise nutrition, dénutrition et déshydratation ; ANESM février 2016

GUIDE D'UTILISATION DE LA GRILLE

Question 1 : Identification de la structure

Indiquer le nom de la structure.

Question 2 : Service audité

Indiquer le nom du service où a été réalisé l'audit. Pour les structures auditant plusieurs services, cette question leur permet en interne d'évaluer les pratiques de chaque service.

Question 3 : Date de l'évaluation

Indiquer la date de réalisation de l'évaluation.

Question 4 : Nom de l'auditeur

Indiquer le nom de l'auditeur ayant réalisé les observations.

Question 5 : Numéro d'ordre

Il s'agit du numéro de l'observation, pendant l'audit, la structure peut si elle le souhaite noter le numéro d'IPP dans ce champ, ce qui peut lui permettre de vérifier la réponse à la question. L'IPP ne doit pas être renseigné sur le fichier formaté de rendu des résultats.

Question 6 : Prescription nominative du régime ou texture dans le dossier de l'utilisateur

OUI : si présence d'une prescription nominative du régime ou texture.

NON : si absence d'une prescription nominative du régime ou texture.

Questions 7 : Au moment de la préparation vérification de la concordance entre l'identité de l'utilisateur et le régime prescrit sur la base d'un support nominatif

OUI : si la vérification de la concordance est faite sur la base d'un support nominatif.

NON : si absence de vérification de la concordance ou si celle-ci n'est pas faite sur la base d'un support nominatif.

La réponse **NA** est impossible.

Question 8 : Si oui, à la question 7, quels moyens de vérification sont utilisés

Cocher le ou les moyens de vérification utilisés.

Question 9 : Au moment de la distribution du repas à l'utilisateur, vérification de la concordance entre son identité et le régime / texture prescrit(e) sur la base d'un support nominatif

OUI : si la vérification de la concordance est faite sur la base d'un support nominatif.

NON : si absence de vérification de la concordance ou si celle-ci n'est pas faite sur la base d'un support nominatif.

La réponse **NA** est impossible.

Question 10 : Si oui à la question 9, moyens de vérification utilisés

Cocher le ou les moyens de vérification utilisés.

Question 11 : Repas / régime prescrit/servi à l'utilisateur conforme

OUI : si conformité/concordance entre la prescription et le repas servi.

NON : si discordance entre la prescription et le repas servi.

La réponse **NA** est impossible.